

Justificatif généré le 25/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

25/04/2022

Département de publication :

(92) Hauts-de-Seine

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=289339>

N° d'annonce :

602820

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 avril 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination :**

SCCV CORMEILLES SEINE

**Forme :** Société Civile de Construction Vente

**Siège Social :** 50 cours de l'Île Seguin 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

**Capital social :** 1.000 €

**Apports en numéraire :** 1 000 €

**Durée :** 50 années

**Objet :** L'acquisition de tous terrains et/ou droits immobiliers situés sur les parcelles cadastrées AS n°12 et 13 situées à Cormeilles-En-Parisis, route de Seine (95) ; la construction sur ces terrains de tous immeubles à usage principal d'habitation, commerces (supermarché, crèche, capitainerie...) et stationnements, la vente, en totalité ou par fractions, des immeubles construits, avant ou après leur achèvement ; la gestion, l'entretien, l'administration, l'exploitation et la location desdits immeubles ou fractions d'immeubles.

**Gérant :** SOCIÉTÉ BNP PARIBAS IMMOBILIER RESIDENTIEL, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 8.354.720 €, ayant son siège social 50 cours de l'Île Seguin, 92100 Boulogne-Billancourt, immatriculée 441 052 735 R.C.S. Nanterre

**Transmission des parts :** Les cessions de parts sociales entre Associés sont libres. Les cessions de parts sociales à un tiers sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des Associés dans les conditions décrites dans les statuts.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Nanterre.

Pour avis, Le représentant légal.

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification : aeGEeBWWz**



<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGEeBWWz>